Le “parcours citoyen”

1- Un parcours, c’est quoi ?

Un parcours c’est un chemin, un itinéraire, que suit une personne.
Il prend départ quelque part, et il vous mène ailleurs (quand bien même vous ne savez pas encore où, évidemment, et quand bien même il existe 1 000 bifurcations à ce chemin).
À l’oral du brevet, on vous demande de présenter à l’oral votre parcours sur un thème.
Vous devrez donc préciser d’où vous êtes parti·e, qu’est-ce qui vous a mené·e sur ce chemin, ce que vous y avez rencontré et ce qu’il vous a apporté jusque-là, et imaginer un peu la suite de ce parcours (où avez-vous envie qu’il vous mène, etc.)

2- « Citoyen », qu’est-ce que ça veut dire ?

Bien sûr, depuis que vous êtes né·e, vous avez parcouru – et êtes toujours en train de parcourir – de nombreux chemins simultanés, relevant de domaines variés : un chemin sur le thème de l’orientation (= « parcours avenir »), un chemin qui vous nourrit culturellement et artistiquement (= « parcours d’éducation artistique et culturel »), un chemin qui vous donne des clés d’éducation à la santé (= « parcours éducatif de santé »)…
Cette fiche-ci traite d’un 4e parcours, votre parcours citoyen.

Dans les documents officiels, le parcours citoyen est défini ainsi : « Le parcours citoyen vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement. »

Ce parcours traite de tout ce que vous avez vécu, observé, concernant un engagement citoyen, c’est-à-dire des préoccupations et des gestes quotidiens pour participer à la vie de la société.

Cela peut concerner des domaines différents. **En voici quelques exemples** (liste non exhaustive) :

– L’écologie et la lutte pour la protection de l’environnement
– La lutte contre les discriminations : contre le racisme, le sexisme, le classisme, l’homophobie, la transphobie, le validisme (discrimination contre les personnes en situation de handicap), la grossophobie, etc. Les discriminations sont hélas nombreuses dans notre société.
– L’aide aux personnes âgées
– L’aide aux personnes en difficulté de manière générale (le secourisme en fait partie)
– Pour la paix, la justice
– Pour la bienveillance, l’entraide, la coopération (dont relève le rôle de délégué·e)
– La lutte contre le harcèlement
– Un engagement politique ou associatif (faire partie de l’atelier de débat public est une forme d’engagement citoyen)
– etc.

3- Un parcours citoyen, qu’est-ce que ce n’est pas ?

Un parcours citoyen, et un parcours de manière générale, **ce n’est pas un exposé**. Si vous avez un intérêt pour l’écologie et êtes sensibilisé·e à la thématique du réchauffement climatique, votre oral ne doit pas consister à expliquer à quoi est dû ce réchauffement (même si l’évoquer rapidement peut faire partie de votre oral).

5- Qui peut prendre le parcours citoyen à l'oral ?

Certaines personnes ont fait beaucoup de chemin, d'autres moins, mais tout le monde est sur ce chemin. Pour certain·es c'est un trajet qui a une importance particulière dans leur vie. Pour d'autres c'est un décor de fond. A priori, logiquement, les élèves qui choisiront d'exposer leur parcours citoyen à l'oral du brevet sont des élèves chez qui ce cheminement tient une place non négligeable. C'est-à-dire **des élèves qui ont un intérêt particulier concernant l'un des thèmes qui a été évoqué**.

Mais il n'est pas nécessaire d'avoir réalisé des choses extraordinaires ou d'avoir un engagement hyperactif au sein d'un club ou d'une association pour choisir le parcours citoyen. L'oral est juste le moment de faire le point, où que vous en soyez, sur ce parcours que vous avez réalisé. Et ce même si vous avez l'impression de ne l'avoir commencé que récemment.

6- Qu'est-ce qui constitue mon parcours citoyen ?

a/ Que dois-je dire lors de mon oral

Votre oral doit parler de vous : Comment vous avez rencontré cette thématique ? Pourquoi elle vous intéresse ? Quelles sont les personnalités qui vous ont marqué·e sur ce sujet ? Comment avez-vous appris ce que vous savez ? Que faites-vous concrètement dans ce domaine ? Que comptez-vous faire à l'avenir ? etc.

b/ Qu'est-ce qui a pu nourrir mon parcours citoyen ?

Votre parcours citoyen a pu être nourri de nombreuses contributions. En voici une liste non exhaustive : des cours, des interventions ayant eu lieu dans le cadre scolaire, des conférences auxquelles vous avez assisté (à l'école ou ailleurs), un ou des émissions de télévision, un ou des films (qu'il s'agisse de films de fiction ou de documentaires), des voyages, des expositions… Mais aussi les rencontres autour de vous, la fréquentation de proches engagé·es…
Toutes ces expériences ont pu nourrir votre prise de conscience sur un domaine, vous former et aiguiser votre envie de vous engager.

c/ Quelle forme a pris mon engagement ?

Votre engagement peut prendre des formes très variées.
Se renseigner, s'informer est déjà une forme d'engagement. En parler autour de soi aussi.
Votre engagement citoyen peut être réalisé seul·e ou dans le cadre d'un collectif (association, club, atelier, etc.).
Votre investissement a pu aussi avoir lieu dans le cadre d'un projet réalisé en classe.

Surtout, votre engagement peut être plus ou moins important. Depuis un cheminement personnel, par des gestes et des préoccupations quotidiennes, ou donnant lieu à un investissement plus important (en étant ou ayant été délégué·e, représentant·e des élèves au CVL ou CVC, membre d'un club, etc.).

Mais encore une fois, pas besoin d'être hyper investi·e au sein d'association ni d'être déjà expert·e sur un thème pour en parler à l'oral du brevet. **Le plus important, c'est de sentir que le sujet vous intéresse particulièrement**.